

Adhésion entreprise

Pourquoi adhérer?

Votre structure a besoin de tirer le meilleur parti du logiciel libre et pour défendre ses intérêts elle doit :

- exercer une veille permanente pour se tenir informé des opportunités et des menaces ;
- constituer et entretenir des réseaux relationnels institutionnels ;
- être éclairée sur les contextes juridiques et stratégiques ;
- contribuer à la défense de l'informatique libre face aux acteurs qui lui sont hostiles ;
- mieux faire connaître et valoriser son action.

APRIL est au coeur des grandes évolutions du logiciel libre. Adhérer à APRIL permet :

- de défendre collectivement un projet de société ;
- de s'investir activement dans la vie de l'association à travers ses groupes de travail et ses actions ;
- d'être informé régulièrement des événements logiciel libre ;
- d'agir sur les institutions à travers un partenaire incontournable ;
- de financer ou co-financer des actions stratégiques.

Montant des cotisations :

La grille de cotisation étant révisée régulièrement merci de contacter l'association pour avoir la version à jour. Les cotisations sont valables de date d'adhésion à date anniversaire de l'adhésion.

Grille au 01/01/2008 :

Chiffre d'affaire	Montant minimal
Entreprise individuelle, EURL	50 EUR
Jusqu'à 0,5 M EUR	200 EUR
de 0,5 à 1,5 M EUR	500 EUR
de 1,5 à 3 M EUR	750 EUR
de 3 à 5 M EUR	1 500 EUR
Supérieur à 5 M EUR	2 500 EUR

Les avantages réservés aux adhérents :

- Soyez informés avant les autres des projets, réflexions, initiatives et publications de l'APRIL ;
- Participez à des groupes de travail de l'APRIL ainsi qu'aux réunions réservées aux membres ;
- Proposez la création d'un nouveau groupe de travail ;
- Accédez directement à l'équipe de l'APRIL ;
- Partagez avec l'équipe de l'APRIL vos réflexions et orientations stratégiques ;
- Participez gratuitement ou à tarif réduit aux manifestations organisées par l'APRIL.

Adhérez pour participer activement aux décisions stratégiques qui vous concernent !

Bénéficiez en plus des avantages réservés aux adhérents personnes morales :

- Point annuel en face à face avec l'APRIL sur les priorités de l'année ;
- Intervention d'un orateur spécialisé de l'APRIL lors de l'une de vos manifestations ;
- Accès au service « mise en réseau ».

Formulaire d'adhésion entreprise

(Association pour la Promotion et la Recherche en Informatique Libre)

Dénomination : Adresse :
.....
.....

N° SIRET : Code Postal :
Ville :
Pays :

Nom du représentant au sein de l'association: Téléphone :.....
..... Fax :.....
..... Courriel:.....
Téléphone :..... SiteInternet :
Fax :.....
Courriel:.....

Montant de la cotisation :

Motivations pour rejoindre l'association :

.....
.....
.....
.....

Nous déclarons souhaiter devenir membre de l'Association pour la Promotion et la Recherche en Informatique Libre. À ce titre, nous reconnaissons avoir pris connaissance des statuts et du règlement intérieur.

Fait à _____, le __/__/____

cachet et signature :

Conformément à la Loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant. Si vous souhaitez exercer ce droit, contactez l'association à l'adresse contact@april.org.